

Information réglementée* – Bruxelles, Paris, 9 novembre 2009 – 9h30

Dexia Banque Belgique SA Upper Tier 2 (BE0116241358)

La Commission européenne a confirmé le 4 novembre 2009 qu'elle demandait à Dexia de ne pas procéder au paiement du coupon de l'obligation perpétuelle Upper Tier 2 Dexia Banque Belgique FRF 1.500.000.000 6,25% (BE0116241358) dans la mesure où elle considère que ce paiement est discrétionnaire. Par conséquent, Dexia confirme que le coupon lié à la Date de Paiement Optionnelle des Intérêts du 18 novembre 2009 de cette émission ne sera pas payé, conformément à la Condition 2 (b) de l'*Offering Circular*.

Comme annoncé le 30 octobre 2009, l'émetteur confirme par ailleurs renoncer à l'exercice de l'option de remboursement par anticipation (call) liée à l'émission précitée, laquelle ne sera dès lors pas remboursée le 18 novembre 2009.

Pour rappel, la Commission européenne a annoncé le 30 octobre 2009 qu'elle autorisait la prolongation de la garantie accordée à Dexia par les États belge, français et luxembourgeois jusqu'à la fin février 2010 ou jusqu'à la décision définitive de la Commission sur l'ensemble des aides octroyées à Dexia et sur le plan de restructuration du groupe. Cette autorisation a été donnée par la Commission moyennant plusieurs engagements préalables de la part du groupe Dexia, engagements valables durant cette même période.

Dans ce cadre, le groupe s'est notamment engagé à ne pas payer de coupons discrétionnaires ainsi qu'à ne pas exercer d'options de remboursement par anticipation (call) sur des titres perpétuels Upper Tier 2 émis par des entités du groupe.

* Dexia est une société cotée. Ce communiqué contient de l'information soumise aux prescriptions légales en matière de transparence des entreprises cotées en Bourse.

À propos de Dexia

Dexia est une banque européenne, qui compte environ 35 500 collaborateurs au 30 juin 2009. À la même date, ses fonds propres de base s'élèvent à EUR 18,0 milliards. L'activité du groupe se concentre sur la Banque du secteur public, proposant des solutions bancaires complètes aux clients du secteur public, et la Banque de détail et commerciale en Europe (principalement en Belgique, au Luxembourg et en Turquie). Les activités principales comprennent la banque de détail, la banque commerciale et la banque privée, de même que des activités d'assurance, d'asset management et des services aux investisseurs.

Pour plus d'informations : www.dexia.com

Contacts presse

Service Presse – Bruxelles
+32 2 213 50 81

Service Presse – Paris
+33 1 58 58 86 75

Contact investisseurs

Investor Relations – Bruxelles
+32 2 213 57 46/49

Investor Relations – Paris
+33 1 58 58 85 97/22